Khalid Dati, neveu de Rachida Dati, condamné pour détention d’armes dans le cadre d’un trafic, il compte déjà 12 condamnations (MàJ : Soupçonné d’avoir orchestré depuis sa cellule un sanglant home jacking à Paris ; une octogénaire tabassée)

30/09/2026 à 11h02



30/09/2026

INFO LE PARISIEN. Détenu depuis 2021, Khalid Dati, 28 ans, est mis en cause dans un cambriolage ultra-violent visant l’appartement de l’influenceuse Lola Marandel. L’équipe de malfrats s’est trompée de porte, et s’est acharnée sur une octogénaire.

Ce cliché a saisi d’effroi nombre d’acteurs de la chaîne pénale. On peut y voir Odile (son prénom a été changé), 80 ans, gisant sur son lit d’hôpital, les yeux clos et tuméfiés.

Son visage, déformé et balafré de sang, n'a plus rien d'humain. Il témoigne du déferlement de violence qui s'est abattu gratuitement sur cette vieille dame, dans son appartement du XVIe arrondissement de Paris, le 13 janvier 2026. Cette nuit-là, les cambrioleurs se sont trompés de porte : leur cible, la joueuse de tennis Lola Marandel, amie de Cyril Hanouna, avait brièvement vécu sur le même palier. La jeune influenceuse, connue dans le secteur du luxe, avait pris l'habitude de se photographier dans le hall de l'immeuble. De quoi rendre la localisation de son adresse encore plus aisée.

Ce home jacking raté aurait été commandité derrière les barreaux par Sabioda D., ou « Le Dioss », et Nactalien M., deux amis d'enfance, membres d'une redoutable équipe à tiroirs originaire de la Goutte d'Or (XVIIIe), spécialisée dans les cambriolages et home jackings violents d'influenceurs et de personnalités. Parmi leurs victimes : feu Jane Birkin, Vitaa ou encore Julian Draxler.

[…]

Le Parisien

10/09/2026

Khalid Dati, 28 ans, neveu de Rachida Dati, a été condamné jeudi 10 septembre par le tribunal correctionnel de Pontoise à **trois ans de prison ferme pour détention d'armes**. Il était jugé avec deux autres hommes de 26 et 27 ans dans une affaire remontant à avril 2021 à Goussainville. L'un des prévenus a été relaxé, tandis que l'autre a été condamné à trente-six mois de prison, dont un an ferme.

Dans la nuit du 18 avril 2021, la brigade anticriminalité était intervenue après le signalement de trois individus

encagoulés et vêtus de sombre ayant pénétré dans un pavillon. Les policiers avaient découvert dans un sac **deux fusils à canon scié, de calibres 20 et 12, ainsi que 67 cartouches**. Les investigations téléphoniques avaient ensuite permis d'identifier des échanges sur Snapchat avec un certain « Chinois », présenté comme étant Khalid Dati. Son ADN a été retrouvé sur une arme, le sac et une serviette saisie, tandis que sa téléphonie le situait à Goussainville au moment des faits.

Khalid Dati a contesté toute implication. Comparaissant sans avocat, il a expliqué avoir pu toucher les armes lors d'un clip de rap, une piste que les vérifications n'ont pas confirmée, puis dans une chambre qu'il louait mais disait avoir prêtée à un homme surnommé « B », jamais retrouvé. « Depuis cinq ans, j'ai fait les mauvais choix », a-t-il déclaré devant le tribunal.

Selon *Le Parisien*, son casier judiciaire comporte **douze condamnations**, notamment pour vol, violences, un délit routier et des faits de « traite des êtres humains ». Il a également été mis en examen en mai dans une affaire de vol en bande organisée. Détenu depuis 2022, il a indiqué être placé à l'isolement en raison de son nom : « Je suis à l'isolement car l'administration pénitentiaire veut me protéger à cause de mon nom. Mais je ne veux pas, je préfère être avec les autres. » Sa date de sortie de prison est actuellement prévue pour **2042**, selon le journal.

Le Parisien